Image not found or type unknown

Refus du centre de controle technique

Par **jeanjeans**, le **04/04/2017** à **13:07**

Bonjour,

Je possède un véhicule de 6 ans. Celui-ci est déjà passé au contrôle technique 1 fois sans difficulté. Il s agit d'une ancienne voiture école. Aujourd'hui le centre de contrôle refuse de passer mon véhicule. Que dois je faire ?

Merci d'avance de votre réponse.

Par **jeanjeans**, le **04/04/2017** à **19:16**

Oui bien sûr mais il y a t'il des restriction spécifiques pour effectuer le contrôle technique sur un ancien véhicule auto école sachant que mon véhicule n'a pas de double commandes il est parfaitement normal. L'agent du centre me dit que cela lui est interdit?? alors comment je fais?

Par **jeanjeans**, le **05/04/2017** à **19:24**

Merci janus2fr

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés